

**Acheter en ligne un timbre fiscal pour une demande de permis de conduire**

Accéder au Service en ligne

Suivez les étapes suivantes pour faire votre démarche en ligne :

Sélectionner la rubrique : "Je souhaite acheter un timbre électronique"

Sélectionner le motif de la demande : "Permis de conduire"

Saisir le montant : 25 € ( 12,5 € en Guyane)

Confirmer votre choix en ajoutant le timbre au panier

Choisir le mode de réception (courriel ou SMS)

Sélectionner le type de carte bancaire et payer

Après réception de votre timbre, par courriel ou SMS, vous devez le télécharger.

Le timbre est à joindre à votre dossier de demande d'acquisition de la nationalité française.



Ville de  
**Palavas-les-Flots**

*Mairie de Palavas-les-Flots*

*Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.*

*Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots*

*Tél. : 04 67 07 73 00*